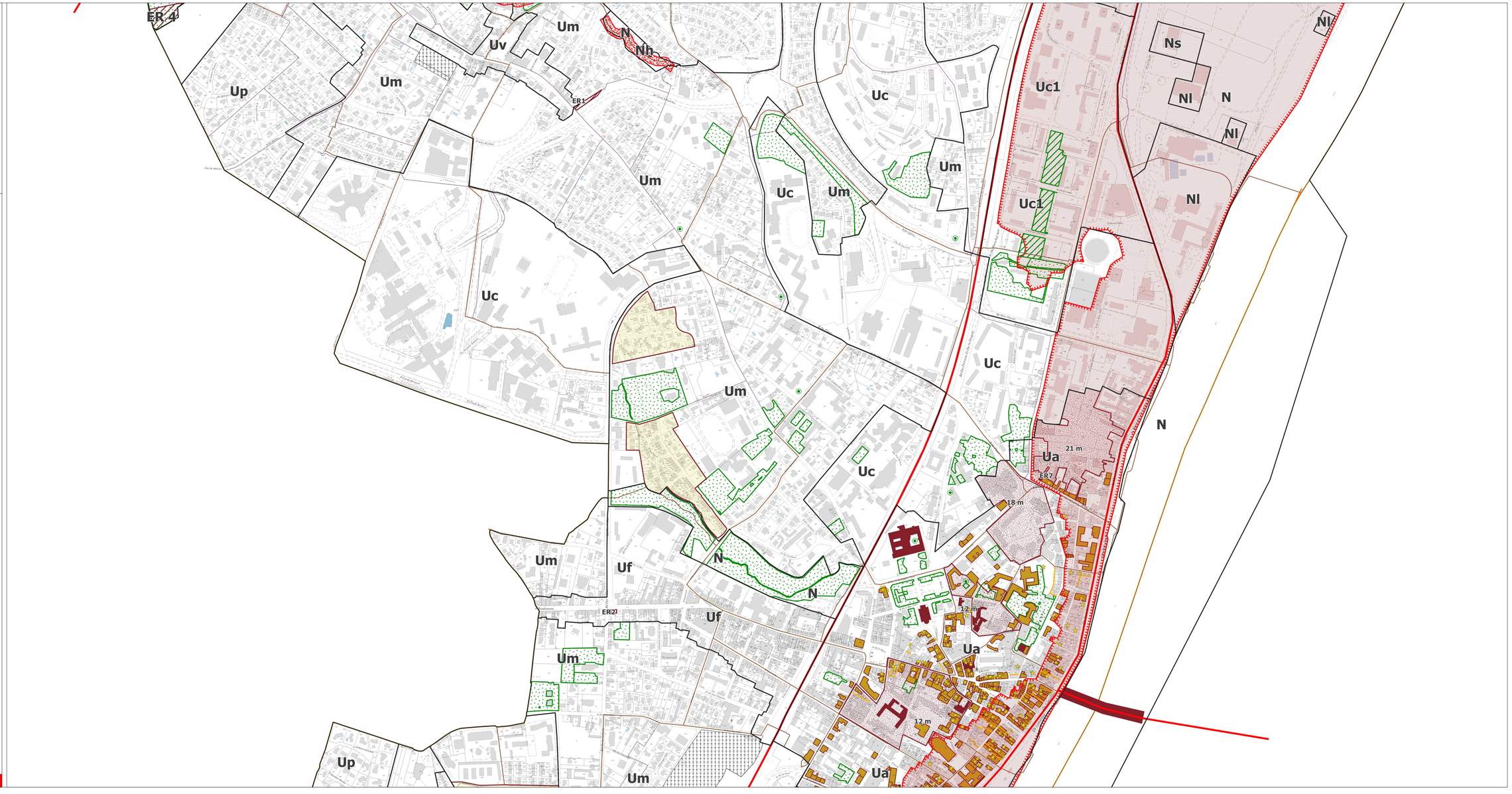

MACON
L'ÉNERGIE POUR VOUS, AVEC VOUS !

Certifié avoir été reçu, le
05 JUIL. 2022
A la Préfecture de Saône-et-Loire

Département de Saône-et-Loire

PLU
VILLE DE MACON

Direction de l'aménagement
Pôle du développement et de la prospective
Service de l'urbanisme, de l'accessibilité et de l'habitat

PLAN LOCAL D'URBANISME

Documents graphiques

Plan 4

Centre Nord de Mâcon

DATE : juin 2022
ECHELLE : 1cm = 25 m

approuvé le 5 février 2007

Modification n°1 approuvée le 2 février 2009
Révision simplifiée n°1 approuvée le 6 juillet 2009
Modification n°2 approuvée le 4 juillet 2011
Modification n°3 approuvée le 30 septembre 2013
Modification n°4 approuvée le 21 septembre 2015
Modification Simplifiée n°1 approuvée le : 23 mai 2016
Modification Simplifiée n°2 approuvée le : 22 mai 2017
Modification Simplifiée n°3 approuvée le : 23 septembre 2019
Modification n°5 approuvée le 27 juin 2022

Le Maire,
Jean-Patrick COURTOIS

Cartographie réalisée par le Service Système d'Information Géographique
23 rue Mathieu 71 000 Mâcon - Tél. : 03/85/39/71/68 Fax : 03/85/39/99/39

\\macbladclust\Services\SIG\8_Espace de travail\2019\0015_PLU&QGIS\PLAN_QGIS\Atlas.QGS

Limites de Zones

☐ Nom de la Zone

ZONES	LEGENDE
1AUe	ZONE D'URBANISATION FUTURE (ECONOMIQUE)
1AUet	ZONE D'URBANISATION FUTURE (TERTIAIRE)
1AUm	ZONE D'URBANISATION FURURE (MIXTE)
1AUm	ZONE D'URBANISATION FUTURE (MIXTE)
1AUmz	ZONE D'URBANISATION FUTURE (MIXTE VAL DE BIOUX)
1AUp	ZONE D'URBANISATION FUTURE (PAVILLONNAIRE)
2AU	ZONE D'URBA.FUTURE LONG TERME
2AUe	ZONE D'URBA.FUTURE LONG TERME (ECONOMIQUE)
A	ZONE AGRICOLE
Aa	ZONE AGRICOLE (SECTEUR VITICOLE)
N	ZONE NATURELLE ET FORESTIERE
Nh	ZONE NATURELLE ET FORESTIERE (SECTEUR HABITAT)
NI	ZONE NATURELLE ET FORESTIERE (SECTEUR LOISIRS)
Nl	ZONE NATURELLE ET FORESTIERE (SECTEUR LOISIRS)
Npv	ZONE NATURELLE (SECTEUR PHOTOVOLTAÏQUE)
Ns	ZONE NATURELLE ET FORESTIERE (SECTEUR SERVICE)
Ua	ZONE URBAINE COEUR HISTORIQUE DE VILLE
Uc	ZONE URBAINE DOMINANTE HABITAT COLLECTIF
Uc1	ZONE URBAINE DOMINANTE HABITAT COLLECTIF MARBE
Ue	ZONE ECONOMIQUE
UeS1	ZONE ECONOMIQUE (ZAC SENNECE)
UeS2	ZONE ECONOMIQUE (ZAC SENNECE)
UeS3	ZONE ECONOMIQUE (ZAC SENNECE)
Uexa	ZONE ECONOMIQUE (ZAC SAUGERAIES)
Uexb	ZONE ECONOMIQUE (ZAC SAUGERAIES)
Uexc	ZONE ECONOMIQUE (ZAC SAUGERAIES)
Uf	ZONE URBAINE DE FAUBOURG
Uf1	ZONE URBAINE DE FAUBOURG MARANS
Um	ZONE URBAINE A URBANISATION MIXTE
Up	ZONE URBAINE DOMINANTE HABITAT PAVILLON
Up1	ZONE URBAINE DOMINANTE HABITAT PAVILLON DENSE
Uv	ZONE URBAINE A CARACTERE VILLAGEOIS

Risques, Secteurs avec limitation de constructibilité

▨ *Périmètre Zone Portuaire*
▨ *PPRI Saône et Petite Grosne*
▨ *Zones non aedificandi*
▨ *Recul 10m des berges des ruisseaux*
— *Transport de matières dangereuses*

Périmètre Seveso de l'entreprise STOGAZ
● *Z1 rayon 357 m*
▭ *Z2 rayon 430 m*

Patrimoine et paysage

■ *Immeuble protégé au titre des monuments historiques*
■ *Immeuble remarquable à sauvegarder et à mettre en valeur*
★ *Elément d'architecture remarquable*
● *Elément d'enrichissement de façade*
☐ *secteurs architecturaux remarquables*
— *Passages et traboules à conserver*
▨ *Zone de hauteur limitée*
■ *Siège Exploitants Agricoles et Viticoles*
▨ *Espaces verts paysagers*
☐ *Espaces Boisés classés*
◉ *Arbres remarquables (Espaces Boisés classés)*

Implantation des constructions

■ *Alignement possible*
■ *Alignement imposé et hauteur limitée à 15m sur profondeur de 20m*
▨ *Recul de 10 m*

Emplacements réservés

▨ *ER : emplacements réservés*

ER	OBJET
ER 1	RACCORDEMENT BD DU CHAROLLAIS_RUE DE LA LIBERTE
ER 2	AMENAGEMENT CARF RAMBUTEAU_BD DE LA LIBERTE
ER 3	EXTENSION CIMETIERE SAINT CLEMENT
ER 4	AMENAGEMENT ARBORETUM
ER 5	LIAISON ZAC GRAND SUD_RUE AMPERE
ER 6	VISIBILITE CARF MARAN_REPUBLIQUE
ER 7	LIAISON PIETONNE IMPASSE PARIS_R 28 JUIN 1944
ER 11	AMELIORATION DU CARF CH DE LA FONTAINE
ER 11	CREATION DE TROTTOIRS EN CHANIN
ER 14	TRANSFERT DOMAINE PUBLIC VOIE FERRE MACON / CLUNY

Servitudes de mixité sociale

MS : Nom du secteur

SECTEUR	Zone1AU	ParcelleConcerne
MS1	St Jean Coeur de Village	DV3 et DV 103
MS4	Les COMBES	AL36,97,200,284a289,291,309

SIG

ER 4
Up
Um
Uv
Um
N
Nh
ER1
Uc
Uc
Um
Um
Uc
Um
Uc1
Uc1
Ns
Nl
N
Nl
Nl
Nl
Uc
Um
Uc
N
Ua
21 m
ER7
18 m
Um
N
Uf
N
ER2
Uf
12 m
Ua
Um
12 m
Up
Um
Ua
R Claude Bernard
Bd Victor Schoelcher
R De La Liberté
R De Flace
R Rambuteau
Bd Des Perrieres Et Du Se Dragon
Av. Du Marechal Juin
Bd Henri Dunant
R Du 28 Juin 1944
Qu Lamartine
R Des Charmilles
Av De La Gare
Che De Malcus